



hannut
tour des villages
2016

Wansin

Dossier Patrimoine

WANSIN

Le Village	p. 3
L'église Sainte Apolline	p. 15
Les anciens presbytères	p. 30
La maison communale et l'école communale	p. 33
La ferme du Tchestia	p. 36
La vallée du ruisseau de Wansin	p. 44
Le Cherra	p. 55
Bâtiments remarquables des 18^e, 19^e et 20^e siècles	p. 57
Bibliographie	p. 63

Ce dossier a été élaboré par M. Oswald VOPAT dans le cadre du « Festival 2016 de Musique et du Patrimoine de Hannut » organisé en septembre 2016 par l'ASBL « Le Tour des Villages de Hannut ».

WANSIN

Le village



La commune de Hannut est constituée de la ville de Hannut et de dix-sept villages. Wansin est l'un d'eux. Sa superficie est de 404 hectares, ce qui le classe en 13^e position en importance dans l'entité. En janvier 2016, il comptait 291 habitants, ce qui l'amène en 17^e position, c'est-à-dire en avant-dernière place avant Blehen.

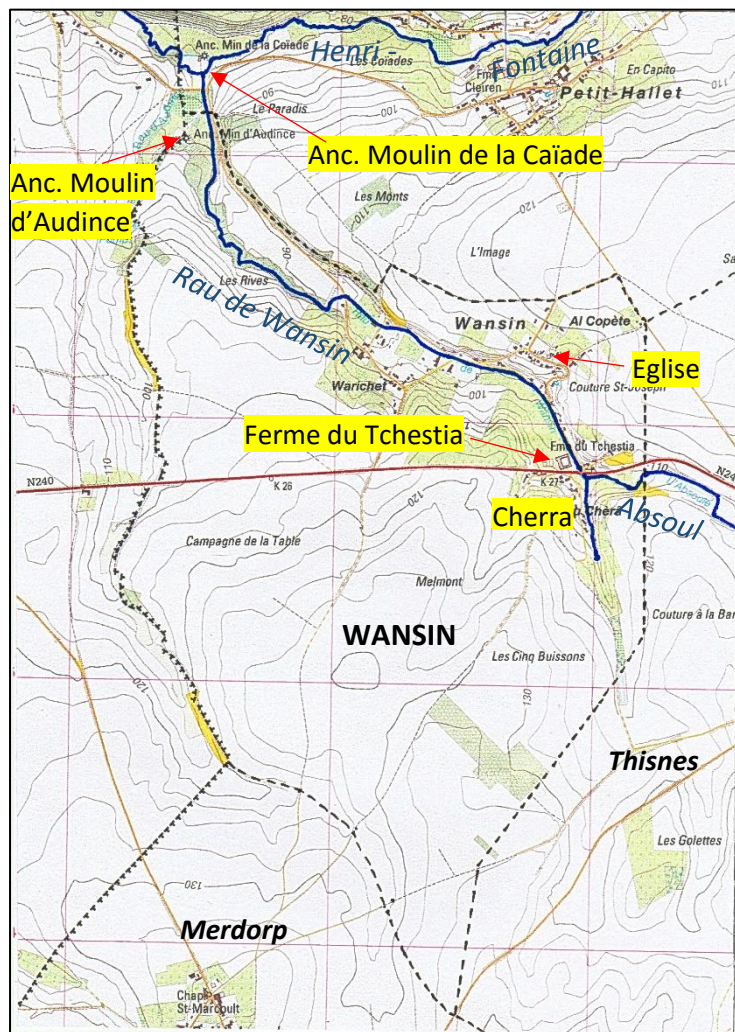
Wansin s'allonge en partie dans la vallée du ruisseau de Wansin, qui prend sa source au Cherra en



contrebas des grandes terres de culture qui séparent Thisnes de Merdorp. Près de la *ferme du Tchestia*, ce ruisseau reçoit les eaux moins abondantes de l'Ab-

soul, en provenance de Thisnes. D'une longueur approximative de 3 km, il s'écoule dans une vallée asymétrique : les versants de la rive droite sont assez

raides et généralement boisés, ceux de la rive gauche par contre sont des prairies qui s'élèvent plus doucement vers la route qui relie Hannut à Jodoigne. Il se

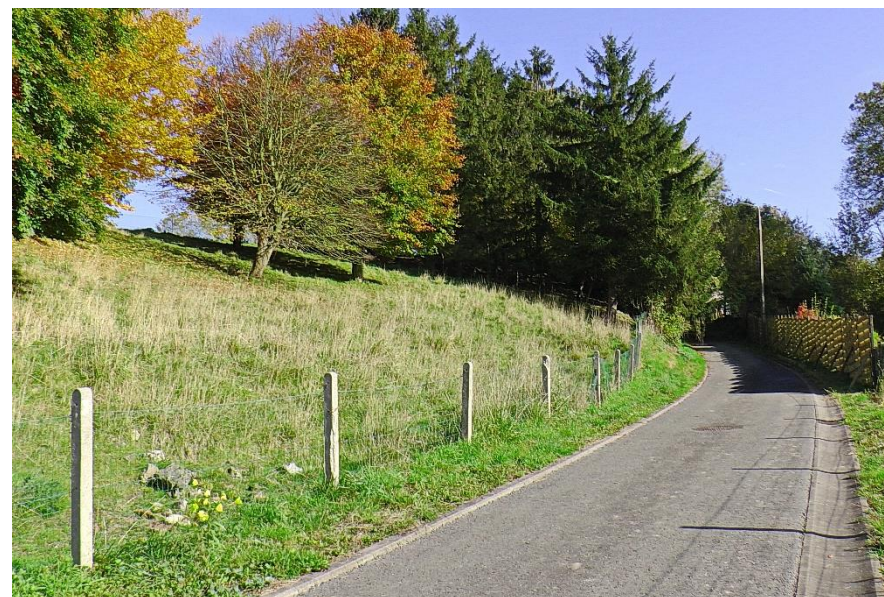


jette dans le ruisseau de Henri-Fontaine à proximité de l'ancien moulin de la Caïade à Petit-Hallet. Le long de ses rives croît une flore particulièrement intéressante : 296 variétés de plantes y ont été observées, dont 25 espèces rares, 25 très rares et 24 peu fréquentes. La ville de Hannut a classé en zone verte la partie inférieure de la vallée, excluant de la sorte toute construction.



Plus en amont, à la sortie du village, sur la rue d'Orp, une station d'épuration traitant les eaux usées de Thisnes et de Wansin a été mise en service en 2014.

Le centre du village, qui comprend l'église, l'ancienne maison communale et l'ancienne école, s'est installé au-dessus du versant droit du ruisseau de Wansin. Le village présente de ce fait un relief inhabituel dans l'entité de Hannut : de petites routes y serpentent et y montent assez fort, ce qui donne l'envie de surnommer le village « *la petite Suisse de Hannut* ».



Le point culminant, dans les campagnes à proximité de Merdorp, se situe à 131 m. Son point le plus bas est proche de 80 m à proximité de l'ancien moulin d'Audince.

Le village était autrefois divisé en trois hameaux : *Wansin* dans la vallée à proximité de la rue du Warichet ; *Wansineau* sur la colline autour de l'église et *Chapeauville*, vraisemblablement à proximité de la ferme du Tchestia, résidence des anciens seigneurs de Wansin au 18^e siècle.

La première appellation du village remonte à 1050 sous le nom de *Wansine*. Ce nom aurait une origine germanique : le radical *wangja-*, dérivé de *wanga-* signifie le champ, la prairie ; le suffixe *-ina* indiquant un domaine. Wansin signifierait donc « le domaine de la prairie ». L'écriture *Wansin* apparaît déjà en 1266. On trouvera également *Wansins* en 1294 et *Wansiens* vers 1350.

L'occupation du site remonte à la préhistoire. Des fouilles ont permis de découvrir ce qui fut l'exploitation d'une carrière (à ciel ouvert) de silex à la fin du néolithique, c'est-à-dire environ 2 000 ans avant J.-C. Les habitants des lieux confectionnaient outils et armes en silex : un marteau-hache, des burins, des haches et des couteaux de silex y ont notamment été retrouvés. Une promenade sur le sentier qui monte vers le lieu-dit *Les Monts* permet d'observer que les terres de culture sur le plateau sont couvertes de milliers de pierres contenant beaucoup de débris de silex. Ce site se trouve partiellement sur le territoire de Petit-Hallet, partiellement sur celui de Wansin.

Un fond de cabane, des tessons de poteries et un clou datant d'une époque comprise entre 250 et 50 avant J.-C. ont été mis à jour au lieu-dit *le Paradis* sur le territoire de Petit-Hallet, sur les hauteurs du *moulin*

d'Audince. Les celtes occupaient donc bien la région, juste avant l'invasion romaine.



M. Nicolas Peuskens, curé de Wansin de 1945 à 1952 et archéologue amateur, a également découvert des vestiges gallo-romains datant de la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C. au lieu-dit *Sart Meunier*, toujours sur le territoire de Petit-Hallet, mais à proximité de l'église de Wansin. Des poteries diverses, des tessons de nombreuses poteries, quelques monnaies, deux fibules et un vase en cuivre y ont été mis au jour. Des ossements d'animaux brûlés également. Sans

doute y avait-il là-bas un lieu de culte, de forme octogonale. Un peu plus loin, des morceaux de poteries datant des 2^e et 3^e siècles trahirent la présence d'une villa gallo-romaine à cet endroit.

De l'autre côté de la vallée, au lieu-dit *Hotia*, au milieu des terres agricoles situées entre *Jandrain* et *Les Rives*, extrémité du village sur la route d'Orp, les fouilles ont livré des tuiles, des épingles, des clous, quatre squelettes humains et des tessons de poteries datant du 2^e ou 3^e siècle. Il devait exister à cet endroit une villa romaine d'une certaine importance.

À proximité de l'église, au lieu-dit *Al Bardouche*, le curé a pu mettre en évidence des vestiges allant des 2^e-3^e siècles (gallo-romains) au 6^e siècle (mérovingiens). Les terres proches de l'église ont donc été occupées en permanence depuis le 2^e siècle jusqu'à nos jours.

Depuis l'époque mérovingienne, Wansin faisait partie du *Pagus de Hesbaye*. À la suite du *traité de*

Meerssen de 870, il se trouvait, comme Thisnes et Wasseiges, dans le *comté méridional*, qui donna naissance au *comté de Moha*, dont il existe des traces à partir de 1055. D'autre part, *l'avouerie*¹ de Wasseiges, dont les terres appartenaient à l'abbaye Saint-Laurent de Liège, avait été confiée vers 1035 à Albert II, comte de Namur, mais avec des droits limités.

En 1163, le comte *Henri de Namur*, sans descendance, désigna comme héritier son beau-frère *Baudouin IV*, comte de Hainaut. À la mort de ce dernier en 1171, il désigna son neveu *Baudouin V* de Hainaut. En 1190, le comté de Namur devint possession du comte de Hainaut et fut érigé en *marquisat*. En pratique, les *marquis* et le *marquisat* de Namur furent encore souvent appelés *comtes* et *comté* de Namur, par la suite.

La tour de l'église de Wansin, qui date du 12^e siècle, présente des meurtrières : il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une ancienne tour de défense. Il devait donc exister un seigneur de Wansin, Wansineau et Chapeauville, à cette époque. L'histoire n'a pas retenu

¹ L'**avouerie** est la charge de l'avoué (du latin *advocatus*, désignant un protecteur). Dans le droit féodal, l'avoué était la personne chargée de la protection et de la représentation juridique d'une institution ecclésiastique pour les affaires séculières de la vie quotidienne. C'était en général un seigneur qui mettait ses forces au service d'une institution

ecclésiastique, généralement une abbaye en échange d'une rémunération perçue sous forme d'impôt ou d'une partie des amendes. L'avoué dirigeait notamment les vassaux de l'institution.

son nom, mais son château devait se trouver à l'emplacement de l'actuelle ferme du Tchestia.

En 1225, les terres du comté de Moha furent tenues en alleu² par la principauté de Liège, mais, à force d'intrigues, les comtes de Namur finirent par exercer les droits comtaux non seulement sur Wasseiges, mais aussi sur toute la partie occidentale de l'ancien comté de Moha. Ainsi, Wansin, Wansineau, Chapeauville, Thisnes, Merdorp, Avin et Atrive, ainsi qu'une partie de Moxhe dépendirent du comte de Namur et firent partie du *bailliage de Wasseiges*. Dans la monarchie féodale, l'administration des domaines seigneuriaux était confiée à des *baillis*, officiers qui étaient représentants de l'autorité du souverain dans le bailliage, et qui étaient chargés de faire appliquer la justice et de contrôler l'administration en son nom. Dès le 13^e siècle, Wansin fut donc un fief dépendant du comte de Namur.

Par la suite, la seigneurie de Wansin, Wansineau et Chapeauville, et toutes ses dépendances, devint une possession du chapitre d'Andenne. Au moyen âge, il était fréquent qu'un seigneur cède une partie de ses biens à une abbaye, parfois en échange d'un autre

domaine. Néanmoins, aucune preuve tangible d'une telle donation n'est connue et il serait intéressant d'exécuter des recherches dans ce sens.

En 1421, criblé de dettes, le marquis Jean III de Namur vendit en viager le comté de Namur à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Après le décès du marquis, le comté de Namur fut réuni aux Pays-Bas bourguignons, qui devinrent en 1549 les Pays-Bas espagnols.

Au 17^e siècle, le domaine seigneurial comprenait près de 125 hectares de terres arables et de prairies et plus de 5 hectares de bois. En 1641, la seigneurie fut donnée en gage par le chapitre d'Andenne à Charles Zuallart, échevin de Namur et receveur des



Etats du comté. Elle devint donc propriété de notre suzerain de l'époque (portrait ci-contre) : le roi d'Espagne Philippe IV (1605 – 1665). Devant faire face à des guerres constantes, ce dernier avait d'énormes besoins financiers. Pour les satisfaire, le Roi cédait, sous forme d'engagement

² Terme de droit féodal : **tenir en alleu** = posséder un bien héréditairement

(avec la faculté de rembourser le prix et de récupérer ses domaines) les différentes seigneuries qu'il possédait aux Pays-Bas. Charles Zuallart fut anobli par lettres patentes du roi, en date du 10 décembre 1651. C'est alors qu'il se rendit acquéreur de ladite seigneurie en 1668 pour la somme de 3900 florins de l'époque. C'est ainsi que la seigneurie de Wansin, Wansineau et Chapeauville, qui relevait de la Cour féodale de Namur, fut vendue le 10 avril 1668 à *Charles Zuallart*, qui en devint le seigneur.

Le seigneur avait le droit d'exercer la haute, la moyenne et la basse justice dans son château de Chapeauville : il avait le droit de poursuivre tous les types d'infraction et de prononcer toutes les espèces de peines, y compris la peine de mort. Il possédait un nombre impressionnant de droits directement issus du moyen âge, notamment en matière d'impôts de toutes sortes.

De 1689 à 1694, la *guerre de la Ligue d'Augsbourg* entre Louis XIV et la Quadruple-Alliance (Provinces-Unies, Saint-Empire, Brandebourg et Espagne) apporta son lot de désolations à la région. Les troupes de Brandebourg en 1690 réquisitionnèrent plus de 88 hectares de terres comme fourrage et anéantirent plus de 130 hectares de cultures de printemps. En 1695,

les troupes françaises détruisirent complètement les grains lors de leur marche de Jodoigne vers Warremme.

Pendant la *guerre de succession de l'Espagne*, de 1701 à 1714, la région fut occupée longtemps par les armées franco-espagnoles, postées dans les lignes de retranchements qui couvraient le Brabant et le pays de Namur. Les rares terres qui avaient été cultivées furent fourragées, et le peu d'entre elles qui en avaient échappé furent dévastées par les alliés lorsqu'ils traversèrent les lignes. En 1706, presque tout le territoire resta en friche, ce qui entraîna une période de famine dans le village.

La seigneurie passa par la suite à *Philippe Balthasar de Villers* en 1720. Les conditions de vie de la population devinrent un peu plus supportables au cours de la seconde moitié du 18^e siècle : c'était alors le règne de l'impératrice *Marie-Thérèse* d'Autriche et la paix s'était enfin installée dans la région. En 1774, la seigneurie fut engagée par *Marie de*



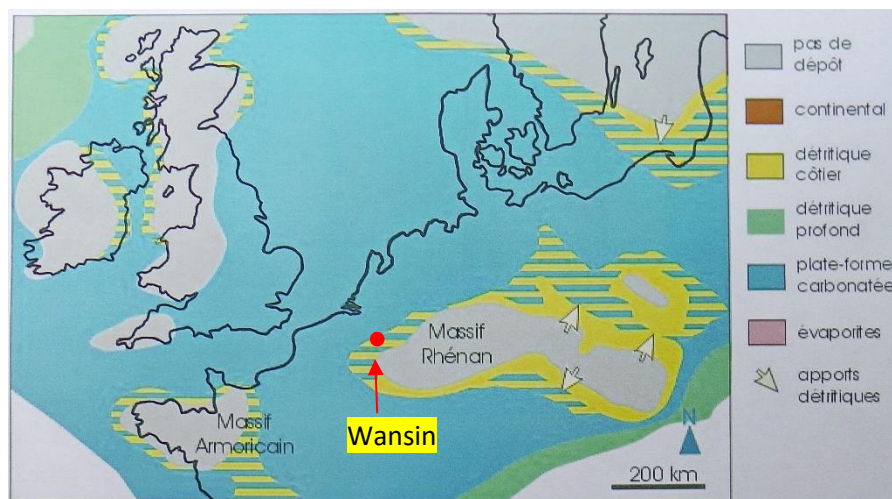
Villers à Charles de Le Gros. Sa famille la conserva jusqu'à l'invasion française.

Sous le régime français (1795-1814), tous les privilèges seigneuriaux, fiscaux et nobiliaires furent supprimés. Les limites des communes furent fixées avec précision. Un maire et un adjoint furent nommés par le préfet. La commune de Wansin fut enlevée du comté de Namur et rattachée au *département de l'Ourthe*. Sous le régime hollandais (1815-1830), ce département changea son nom en *province de Liège*, mais les divisions territoriales établies par la France furent conservées. Après la révolution belge de 1830, la Belgique accéda à l'indépendance. La population augmenta considérablement au cours de la première moitié du 19^e siècle et de nombreuses maisons en briques furent construites dans les villages, remplaçant les vieilles masures en bois et torchis. La brique de teinte rouge foncé s'imposa. Elle était généralement fabriquée sur place, par des briquetiers qui travaillaient en famille et passaient d'un chantier à l'autre. La pierre de tuffeau de Lincent fut aussi utilisée lorsqu'elle était disponible dans les environs. Les toits de chaume furent progressivement remplacés par des tuiles. L'utilisation des engrais introduisit une modification importante dans les paysages car elle permit la suppression

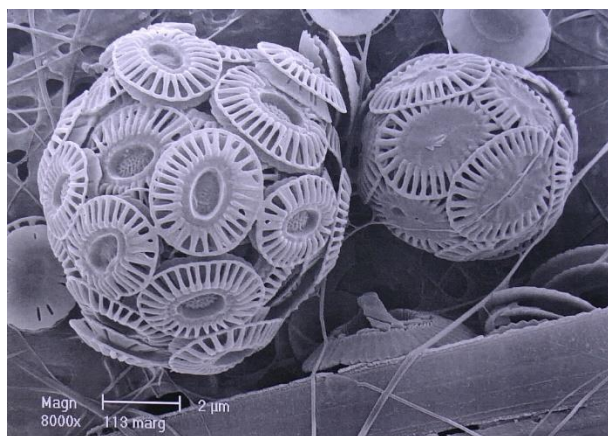
de la jachère, qui eut pour conséquence la disparition des troupeaux de moutons. La superficie cultivable augmenta fortement, ce qui autorisa l'accès à la terre d'une quantité de petits exploitants, qui parvinrent ainsi à gagner de quoi vivre. Les conditions de vie restaient précaires, mais une amélioration se dessinait.

En Hesbaye, la couche de limon fertile recouvre souvent une couche de craie. La craie est une roche calcaire blanche, à grain très fin, tendre, poreuse et perméable, contenant souvent plus de 90% de carbonate de calcium et un peu d'argile. Cette accumulation de craie date d'environ 80 millions d'années à 65 millions d'années avant notre ère, c'est-à-dire la fin du Crétacé. À cette époque, le climat était plus chaud qu'aujourd'hui et la terre ne possédait pas de calotte glaciaire. Le niveau des mers se situait beaucoup plus haut qu'aujourd'hui, et une bonne partie de l'Europe actuelle était sous eau.

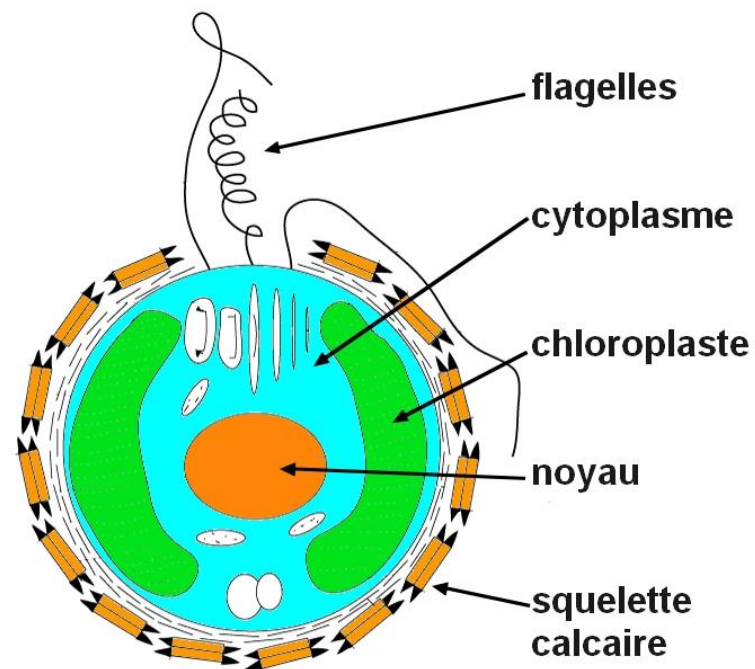
Sur la carte géologique se trouvant page suivante, la plateforme formée de calcaire est représentée en bleu. Au crétacé, le niveau des mers occupait toute la partie de l'Europe colorée en bleu, jaune ou vert : Wansin était sous eau. La mer était chaude et avait moins de 100 m de profondeur. Le climat était tropical.



La craie s'est formée dans cette mer essentiellement par accumulation de coccolithes, squelettes calcaires d'une famille de phytoplancton, dont une photographie grossie 8000 fois à l'aide d'un microscope électronique se trouve ci-dessous.

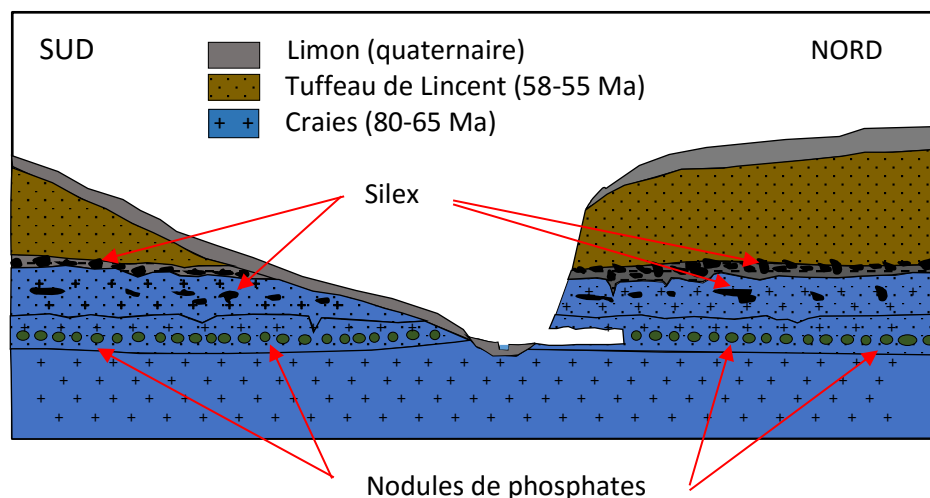


L'image suivante montre la structure interne d'un phytoplancton monocellulaire entouré d'une enveloppe de coccolithes (squelette calcaire).



À Wansin, la couche de craie visible s'est formée à deux époques différentes, séparées par une période où la mer s'était retirée. La partie la plus ancienne a donc été découverte et s'est partiellement dégradée sous l'action des pluies : la craie s'est progressivement dissoute et les phosphates qu'elle contenait se sont concentrés, sous forme de nodules.

Le schéma suivant montre une coupe synthétique de la vallée du ruisseau de Wansin.



Broyée, la craie est un produit d'amendement des cultures qui permet de rendre les sols moins acides. Son enrichissement en phosphates en fait un excellent engrais. La technique agricole qui consiste à épandre de la craie sur les champs s'appelle le *mar-nage*. L'exploitation de la craie a existé à Wansin pendant longtemps, car elle affleure directement dans le versant droit de la vallée du ruisseau. De véritables mines y ont été creusées au fil du temps. Aujourd'hui, la plupart se sont effondrées.

La dernière qui subsiste avait autrefois une longueur de 4 km. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une galerie de 160 m qui est accessible, avec divers embranchements, mais dont la visite peut être dangereuse à cause des possibilités d'éboulements. La culture des champignons y a autrefois été pratiquée. Une espèce rare de chauve-souris y a trouvé refuge.



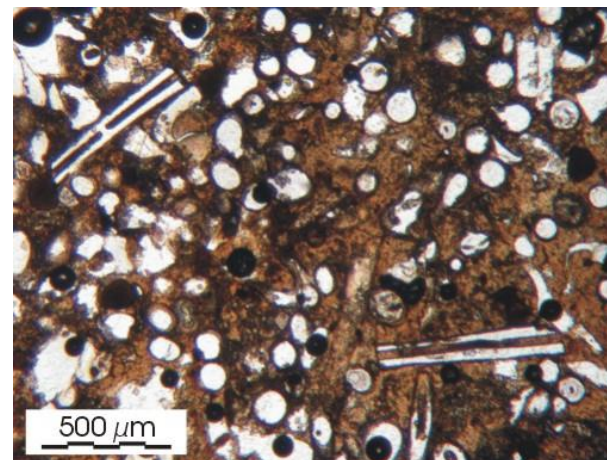
Des fossiles de bélemnites (photo page suivante) ont été retrouvés dans la mine.



Lors de la deuxième invasion des terres par la mer, une nouvelle couche de craie s'est à nouveau formée. Cette couche contient de nombreux silex. Lorsque la mer s'est à nouveau retirée, la partie supérieure de la craie s'est à nouveau dissoute, abandonnant une couche importante de silex et d'argile sableuse. Elle a été exploitée par les habitants de Wansin au néolithique (2000 ans avt J.C.)

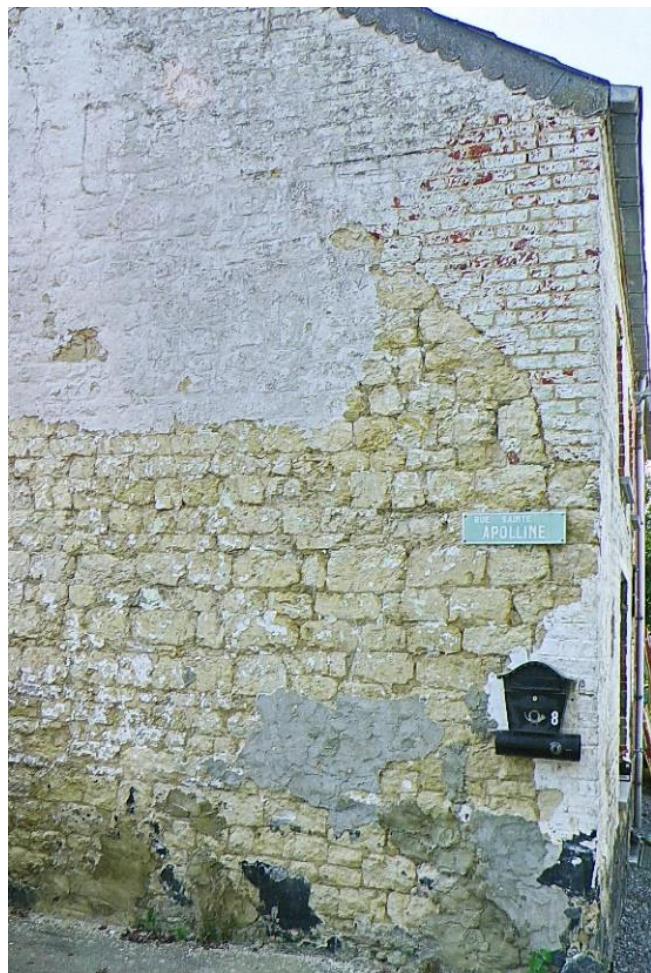
Il y a 58 millions d'années, durant la période géologique appelée le Landénien, la région se trouvait à nouveau recouverte par la mer. Durant plus de trois millions d'années, elle a laissé sur place des dépôts

de sables de différentes variétés contenant de nombreux débris d'organismes. Au fil du temps, le sédiment s'est transformé en roche grâce à un ciment d'opale : c'est le tuffeau de Lincent. L'image ci-dessous montre une vue au microscope d'une lame de tuffeau. On y distingue des spicules d'éponges (en clair), équivalents de leur squelette, et le ciment d'opale (en brun).

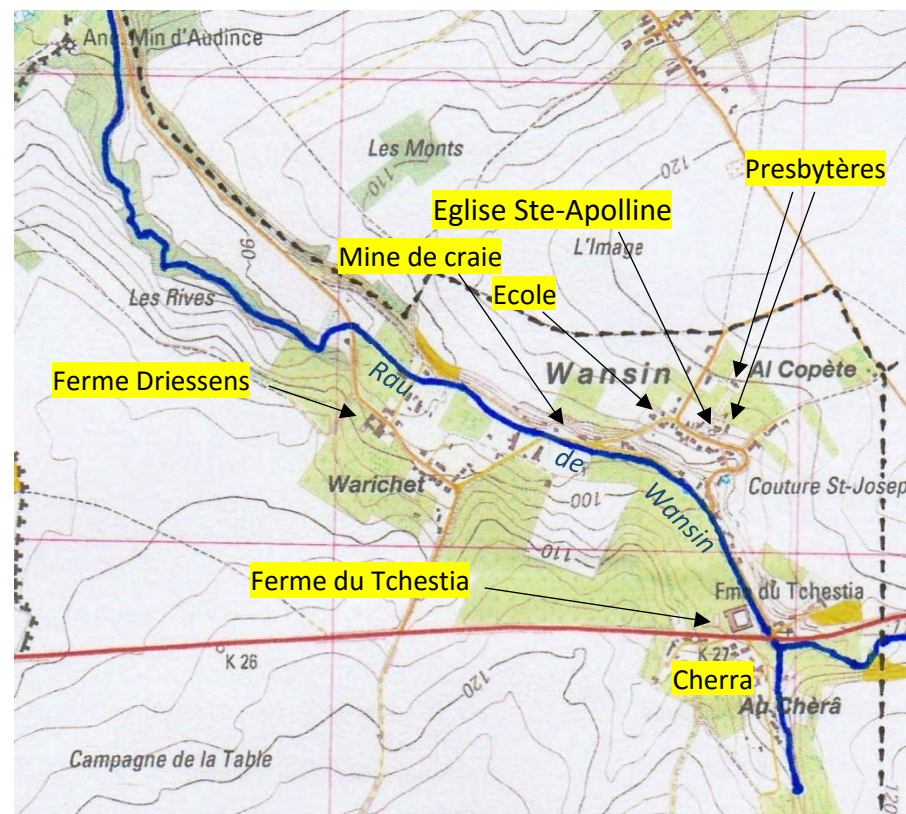


Le tuffeau de Lincent est une pierre calcaire de couleur jaune, légère et poreuse. Facile à tailler, elle a servi à la construction de nombreuses habitations depuis l'époque romaine jusqu'au milieu du 20^e siècle. Elle était aussi très utile pour la construction de fours à pains à cause de ses propriétés réfractaires remarquables. Rue Sainte-Apolline, au numéro 8, un mur de

la maison est constituée de tuffeau, probablement prélevé dans le jardin à l'arrière. Elle est proche d'un affleurement décrit plus loin.



Parmi les lieux intéressants de Wansin, on trouve l'église Sainte-Apolline, les anciens presbytères, l'ancienne maison communale et école, la ferme du Tchestia, la vallée du ruisseau de Wansin, le Cherra et des bâtiments remarquables des 18^e, 19^e et 20^e siècles.



WANSIN

L'église Sainte-Apolline



Située sur le flanc de la colline, l'église de Wansin est dédiée à Sainte-Apolline. Apolline (ou Apollonie) est morte en 249 à Alexandrie, en Égypte et est fêtée le 9 février. Le récit de son martyre est détaillé dans une lettre de Denys, évêque d'Alexandrie à Fabien, évêque d'Antioche. À cette époque, à Alexandrie comme ailleurs, les païens pouvaient impunément donner la chasse aux chrétiens et les tuer comme ils le voulaient. Les autorités laissaient faire, et même approuvaient. Ce jour-là, Apolline fut la troisième victime d'un groupe de voyous de la ville. Elle n'était plus jeune et faisait partie d'un groupe de vierges consacrées. Après lui avoir fracassé la mâchoire et brisé toutes les dents, ils la mirent devant un bûcher, menaçant de l'y jeter, si elle ne répétait pas après eux des injures au Christ. Elle s'excusa poliment de ne pouvoir leur donner satisfaction ; puis, profitant de leur distraction, « *plus prompte que ses bourreaux* », dit saint Augustin dans un sermon, elle courut se jeter dans les flammes.

Sainte Apolline est souvent représentée avec une paire de tenailles, et parfois les dents qui lui furent arrachées, ainsi qu'avec la palme du martyr. Elle est la patronne des dentistes et est invoquée contre les maux de dents.



L'église de Wansin se trouve dans le hameau appelé autrefois *Wansineau*. Elle était « à la collation du chapitre d'Andenne », c'est-à-dire qu'elle lui était « unie », incorporée à la communauté. Le chapitre était, selon une expression de l'époque, curé primitif. Il touchait les revenus et faisait administrer la paroisse par un vicaire. Le chapitre lui abandonnait le *casuel* (la participation donnée par les fidèles lors d'une cérémonie) et il lui assurait une pension appelée *portion congrue*, c'est-à-dire à peine convenable. C'est le chapitre d'Andenne qui percevait la dîme, en partage avec les chapitres de Saint-Lambert et de Saint-Jean à Liège.

L'église, qui était une modeste construction, avait rang de *quarta capella* : le desservant ne pouvait administrer ni le premier ni le dernier sacrement. Pour cela, les Wansinois devaient se rendre à l'église de Thisnes. L'église n'a pas dû exister avant le 16^e siècle. En effet, aucune paroisse du Brabant et de Hesbaye



n'était placée sous la protection de sainte Apolline en 1497. Le premier curé connu, Henry Severy, y a exercé son sacerdoce de 1572 à 1576. Le bâtiment fut renversé par une violente tempête en 1606. Il fut restauré grâce aux « aumônes des gens de bien » et à la sollicitude du curé Jean de Huy. En 1687, le curé Jean Germeau commença à tenir un registre des décès et des baptêmes. À cette date, le curé de Wansineau ne semblait toujours pas avoir le droit de donner l'extrême onction : il s'agissait toujours d'un droit du curé de Thisnes.

Vers 1720, il existait dans le hameau de Wansin (dans la vallée) une chapelle ruinée érigée sous l'invocation de sainte Marguerite. Peut-être est-ce la destruction de cette chapelle qui a entraîné le rattachement de Wansin à la paroisse de Wansineau ?

En 1754, l'église menaçait ruine car elle était généralement délaissée par ses décimateurs, qui se renvoyaient la balle pour ne pas veiller au bon entretien de l'édifice. En 1755, ils furent cependant obligés de reconstruire l'édifice et d'intervenir dans les frais en proportion de leur part de dîme. La nouvelle construction fut livrée au culte le 15 octobre 1755. C'est l'église qui existe encore de nos jours.

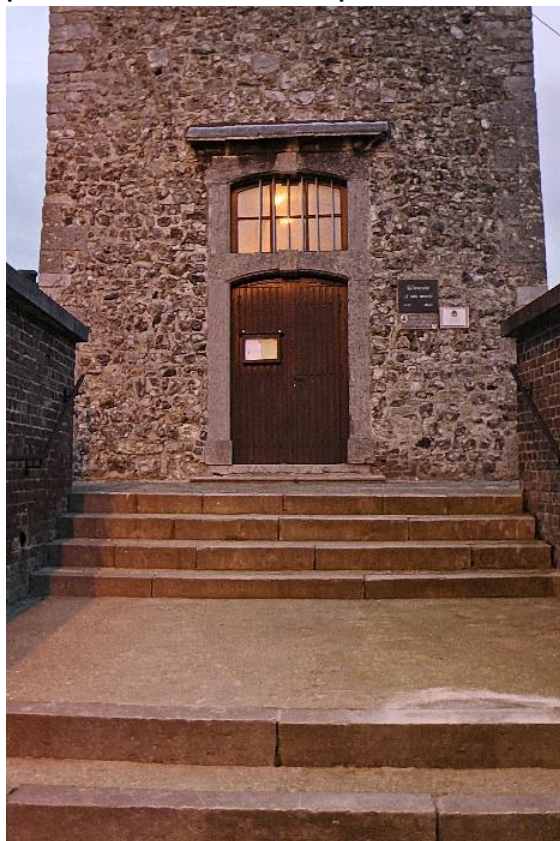
En 1774, Wansin obtint de l'évêque de Namur le droit de baptiser : le premier baptême fait à Wansin date du 27 juin 1775.



Après l'invasion française, une persécution sévère contre le clergé s'instaura à partir de 1796 : l'église fut fermée, le presbytère fut vendu et, pendant près d'un demi-siècle, le village vécut sous la juridiction spirituelle de Petit-Hallet. Il n'y eut plus de curé à Wansin. C'est en 1842 que le conseil communal entreprit les démarches nécessaires pour la réouverture du sanctuaire au culte. Par arrêté royal du 13 mai 1845, l'église de Wansin fut de nouveau érigée en église paroissiale. Un nouveau presbytère fut construit et deux ans plus tard le nouveau desservant, le curé Pierre Joseph Vanheeswick, fut solennellement installé en 1847. Il est mort à Wansin et sa pierre tombale, dans le cimetière, est dressée dans le mur du chœur de l'église près de la porte de la sacristie. Cette dernière fut ajoutée à l'église en 1870. Les inscriptions de la pierre tombale ont été effacées par les intempéries.



Ce qui frappe au premier abord lorsqu'on découvre l'église, c'est sa haute tour romane datant de la moitié du 12^e siècle. Elle est entièrement construite en pierres de silex, et est renforcée par des chaînes d'angle en calcaire. La présence des meurtrières dans ses flancs suggère clairement que cette tour a dû servir primitivement de donjon. Le portail d'entrée ne fut percé dans la tour qu'en 1755, lors de la reconstruction de l'église,



comme l'atteste la date (difficilement lisible de nos jours) qui figure sur la clé. Autrefois, seule une échelle permettait l'accès aux étages supérieurs de la tour, où les habitants du village pouvaient se réfugier en cas de danger. À présent un escalier a été aménagé dans

l'épaisseur du mur droit.



Le portail d'entrée se trouve dans l'axe de la tour et est en pierre calcaire. Outre les meurtrières des premier et second niveaux sur les faces latérales, des baies en calcaire, à linteau échancré et munies d'abatsons s'ouvrent au troisième niveau, sur trois faces de la tour. Celle-ci est surmontée d'une flèche octogonale en ardoises, restaurée en 1951, puis d'une croix en fer forgé et d'un coq. Ce dernier a été remplacé au sommet de la croix après sa dernière restauration en 1960.



Sur la façade avant de la tour, on peut voir une plaque commémorative dédiée à Pierre Esnée, militaire français tué le 13 mai 1940 sur le toit d'une maison près de l'église. Il était né à Belval (dans la

Manche) le 28 mai 1909, était cultivateur de son métier, et brigadier de la 11^{ème} Division.

La nef de l'église, essentiellement en briques avec des pierres calcaires aux fenêtres, a été reconstruite en 1755 sur un soubassement en pierres de silex. Elle comporte deux travées et ses angles sont arrondis. Le chœur d'une seule travée est fermé par une abside comportant trois pans. Il date de la même époque et est construit sur le même modèle que la nef. Le toit est couvert d'ardoises.

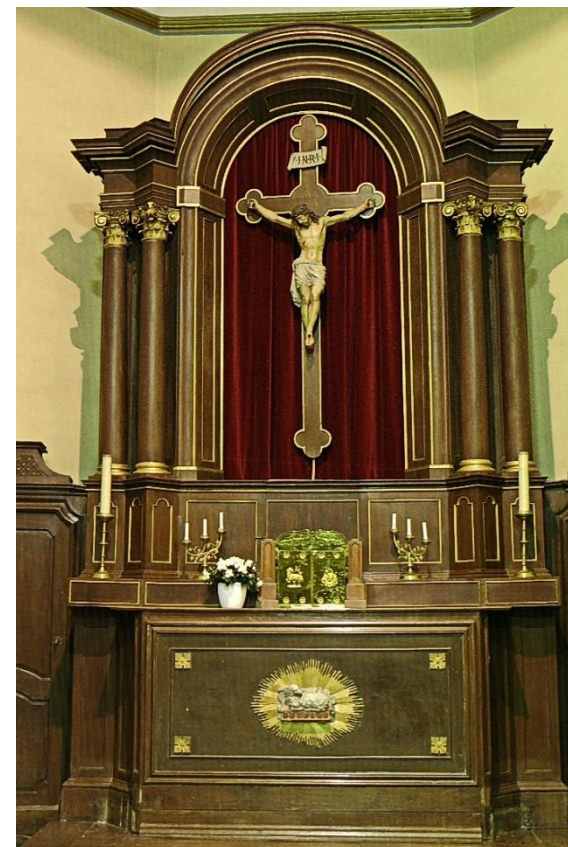


Au nord, du côté gauche de l'église, se trouve la sacristie, construite en 1870.



Le cimetière, réaménagé en 1909, entoure toujours l'église et est protégé par un mur de briques, assez imposant vu de la rue. Au fond du cimetière, le passage fermé par une grille en fer permettait autrefois au curé de rejoindre le presbytère par les jardins.

Parmi le mobilier de l'église, plusieurs pièces datent du 18^e siècle. L'autel majeur est un autel-portique en chêne qui a été cons-



truit entre 1767 et 1800. Le menuisier est inconnu. Le tabernacle et le trône sont plus récents.



Le banc de communion, d'une hauteur de 73 cm, avait été construit à la même époque, mais il a été retiré.

Les autels latéraux en chêne datent tous deux de la période 1751-1775. Le menuisier est inconnu. L'autel de gauche est dédié à sainte Apolline, sainte patronne de l'église ; celui de droite à la sainte Vierge.



La statue de la vierge à l'enfant est habillée. La couturière est inconnue. L'autel de la sainte Vierge est posé sur l'ancienne pierre tombale, en partie brisée et usée, d'un censier des dames d'Andenne dont la ferme dite

« ferme du Chapitre » est la première demeure de Thisnes en venant de Wansin.



Les deux confessionnaux, de la même époque, sont de style Louis XIV. Ils ont été fabriqués à Namur mais le menuisier est inconnu. Ils sont situés de part et d'autre à l'entrée de l'église, après le passage étroit qui suit la porte intérieure de la nef.



La tribune en chêne a été assemblée entre 1801 et 1850. Le menuisier est inconnu. Une partie des statues qui se trouvaient autrefois dans l'église a trouvé sa place sur la tribune et surveille d'un air bienveillant les paroissiens.





Les fonts baptismaux en pierre datent aussi de la fin du 18^e siècle. Autrefois, ils étaient posés sur une base en maçonnerie. À la demande du curé Frison,



cette base a été remplacée par une armature en fer forgé durant sa charge pastorale (1952-1990).

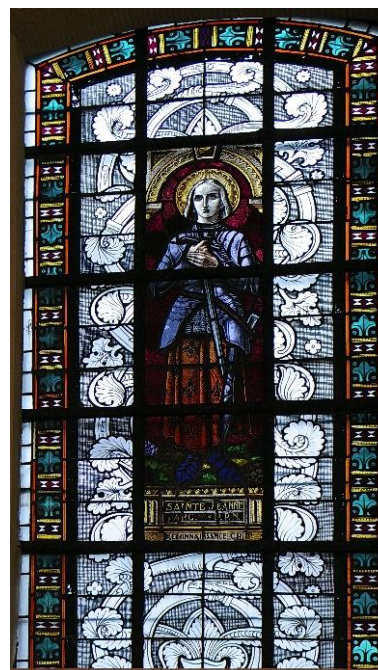


Les stalles en chêne dans le chœur sont plus récentes. De style Louis XVI, elles ont été assemblées en 1910 par le menuisier Alexis Jamin.

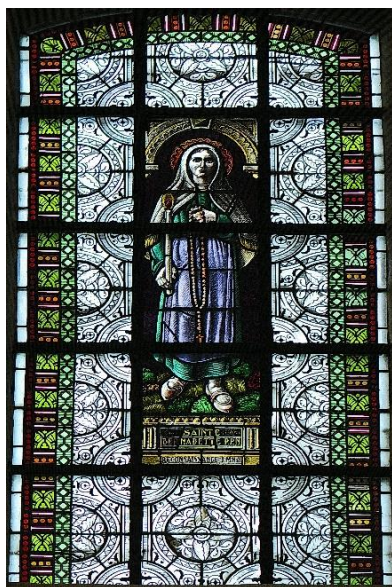
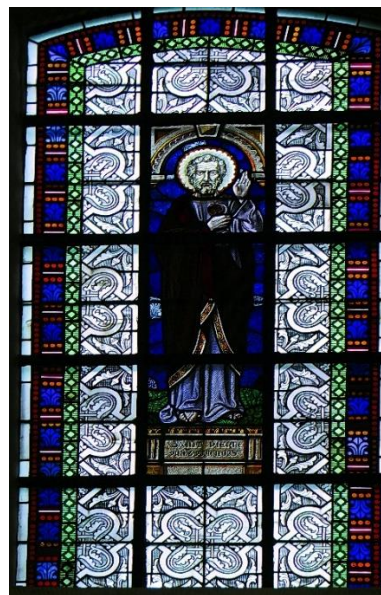


L'ancienne chaire de vérité a été retirée et n'est donc plus visible.

Chacune des fenêtres accueille des vitraux. Les deux vitraux du chœur honorent sainte Jeanne d'Arc et saint Grignon. Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-1716) est un prêtre français, fondateur de deux congrégations religieuses : la Compagnie de Marie (Pères montfortains) et les Frères de Saint-Gabriel. Il a été béatifié en 1888 et canonisé en 1947.



Les quatre baies de la nef représentent l'Enfant Jésus de Prague, saint Pierre, sainte Bernadette et sainte Apolline.



La nef est décorée de quatorze tableaux en haut-relief peints qui forment le chemin de croix.



La photo suivante montre la nef et le chœur de l'église.



La tour et la nef sont séparées par une double porte en chêne, et par un couloir encadré de « placards », réalisés dans le même style. La porte dans le « placard » de gauche (de droite en entrant dans l'église) permet d'accéder à la tribune. Ce couloir occupe la moitié de la tour.

L'autre moitié de la tour est occupée par le porche en pierres calcaire, de style roman, très dépouillé.



Le Tour des Villages de Hannut, ASBL

WANSIN

Les anciens presbytères

Le petit village de Wansin a hébergé deux presbytères. La maison située à droite de l'église, cachée par un parc arboré et dont la façade est recouverte de lierre, est l'ancien presbytère, datant du 18^e siècle.



Celui-ci est contemporain de la reconstruction de l'église en 1755. Il est probable qu'il existait auparavant à cet endroit un presbytère plus ancien, qui avait abrité les curés depuis le 16^e siècle. Les anciennes constructions étaient essentiellement construites en

bois et en torchis et étaient couvertes de toits de chaume (paille de seigle). Ces matériaux périssables et le manque d'entretien sont souvent la cause de la disparition de ces anciens bâtiments.



Après l'invasion française, l'église fut fermée (vers 1797) et le presbytère fut mis en vente comme *bien national*, ainsi que toutes les terres qui appartenaient aux Dames du Chapitre d'Andenne. Le presbytère fut acquis par Ch. A. Hennau. Le bâtiment visible au-

jourd'hui a été remanié depuis et est très bien restauré.

Lors de la création de la paroisse en 1845, il fut décidé de construire un nouveau presbytère. Aucune terre de l'église n'étant convenable pour cette construction, l'une d'elles fut échangée avec un terrain situé loin à l'arrière de l'église, à l'écart de la route, et appartenant à M. Collin de Jandrain. La cure est accessible à partir de la rue P. Esnée par une allée, et de l'église par un petit sentier s'ouvrant à l'arrière du cimetière.



La photo précédente montre l'église et, à sa gauche, l'ancien presbytère. Elle a été prise en 1951 depuis le nouveau presbytère. Le sentier qui relie le nouveau presbytère à l'arrière du cimetière y est bien visible. À l'époque, 4 grands tilleuls qui avaient été plantés en 1848 ombrageaient la cour. Ils ont été abattus dans les années 1990. Il en reste un derrière la cure.



Le nouveau presbytère date de 1847. Le curé Pierre Joseph Vanheeswick y fut solennellement installé la même année. La bâtisse est construite en

briques avec encadrements calcaires des portes et fenêtres et comporte trois travées sur deux niveaux. Les baies sont rectangulaires, les appuis saillants sont prolongés en bandeaux à l'étage. La porte rectangulaire est accessible en franchissant une marche. Le soubassement est orné de plaques calcaires. Le toit est en éternit.

La propriété est protégée par un haut mur entourant le bâtiment et les jardins. Des annexes sont flanquées de part et d'autre du bâtiment principal.



Le dernier curé à demeure était d'origine polonaise et s'appelait Lech Lewandowsky : il a quitté la paroisse en 1993. Depuis lors, le presbytère est donné en location et est donc une propriété privée.



WANSIN

La maison communale et l'école communale

Sous le régime français (1792-1814), tous les privilèges seigneuriaux, fiscaux et nobiliaires furent supprimés. Les limites des communes furent fixées avec précision. Un maire et un adjoint furent nommés par le préfet. La commune de Wansin fut enlevée du comté de Namur et rattachée au *département de l'Ourthe*. Sous le régime hollandais (1815-1830), ce département changea son nom en *province de Liège*, mais les divisions territoriales établies par la France furent conservées. Après l'indépendance de la Belgique, les premiers conseils communaux furent élus parmi les gens les plus fortunés de la commune. En absence de maison communale, les réunions se déroulaient dans une pièce louée pour la commune par le secrétaire, généralement chez le mayeur ou chez un échevin.

En 1842, la « loi Nothomb » obligea chaque commune à entretenir au moins une école primaire publique ou à adopter une école confessionnelle si celle-ci réunissait les conditions légales. C'est probablement peu après que fut construit un grand bâtiment dans le but d'y accueillir la maison communale, l'école communale et la maison de l'instituteur. Il se trouve au

numéro 10 de la rue Sainte Apolline, à proximité de l'église. Le premier instituteur s'appelait Yvan Hella et il a tenu la classe jusqu'en 1858. L'unique classe était fréquentée par tous les enfants de tous les âges, mais les cours de récréation pour les garçons et pour les filles étaient séparées. L'année scolaire 1889-1890, pas moins de 63 enfants fréquentaient l'école (37 garçons et 26 filles) !



Le dimanche 13 juillet 1947 eurent lieu les fêtes du centenaire de la paroisse de Wansin, en présence de l'évêque de Liège. Tout le village avait été décoré pour la circonstance et de nombreux chars ont parcouru à cette occasion toutes les rues du village. Les photos suivantes montrent l'école décorée pour cette occasion et le char sur lequel avait été reproduite l'église Sainte-Apolline.

Le 2 juillet 1964, les communes de Wansin, Petit-Hallet et Grand-Hallet furent fusionnées pour former la nouvelle entité de Grand-Hallet. L'administration communale a libéré le bâtiment puisqu'elle se trouvait dorénavant à Grand-Hallet mais l'école a continué à fonctionner pour le plus grand bien des enfants du village.

Le 1^{er} janvier 1977, l'entité de Grand-Hallet a été intégrée à l'entité de Hannut, et c'est ainsi que Wansin est devenu l'un des dix-sept villages qui forment, avec la ville de Hannut, la grande commune de Hannut.

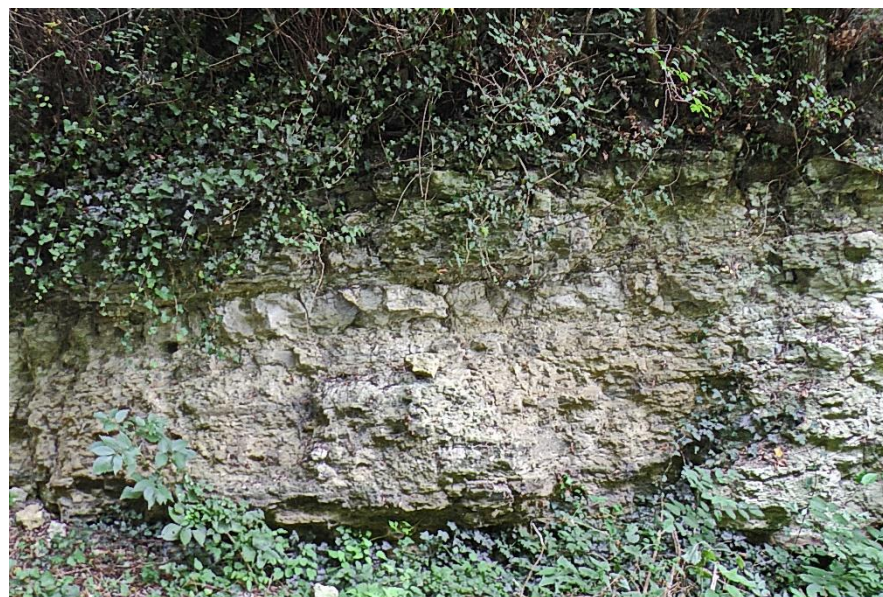
L'école communale a fermé ses portes en 1979. La dernière institutrice s'appelait Nicole Rappe et l'école n'accueillait plus que 15 enfants à cette date. L'ancienne maison de l'instituteur et les écoles ont été vendues.



Le bâtiment est aujourd'hui une propriété privée, qui se cache du regard derrière de grands arbres.



Un peu plus bas dans la rue qui descend vers la vallée, un bel affleurement de tuffeau de Lincent permet d'observer de près cette pierre typique de la région. C'est l'endroit idéal pour sous-peser une des pierres et se rendre compte de sa grande légèreté. Le tuffeau de Lincent est une pierre calcaire poreuse de couleur jaune, facile à tailler : elle a servi à la construction de nombreuses habitations dans plusieurs villages de la région. Elle était aussi très utile pour la construction de fours à pains à cause de ses propriétés réfractaires remarquables.



WANSIN

La ferme du Tchestia

À l'angle de la rue de Wavre et de la rue de la Drève, longée par le ruisseau de Wansin, se dresse l'imposante ferme en quadrilatère appelée *ferme du Tchestia* (ferme du château), vestige du château-ferme des *seigneurs de Wansin, Wansineau et Chapeauville*.



Selon certains, *Chapeauville* serait une déformation de *Châteauville* et désignerait le hameau proche de la ferme.

La Seigneurie de Wansin, Wansineau et Chapeauville était une enclave namuroise dans les terres brabançonnaises. Le château féodal du seigneur s'élevait sur les rives du ruisseau de Wansin, à l'emplacement de la ferme actuelle. Au 17^e siècle, le domaine seigneurial comprenait près de 125 hectares de terres arables et de prairies et plus de 5 hectares de bois. Il était la propriété du chapitre d'Andenne. Cette seigneurie fut donnée en gage en 1641 à Charles Zuallart, échevin de Namur et receveur des Etats du comté. Elle devint donc propriété de notre suzerain de l'époque : le roi d'Espagne Philippe IV (1605 – 1665). Charles Zuallart fut anobli par lettres patentes du roi, en date du 10 décembre 1651. C'est alors qu'il se rendit acquéreur de ladite seigneurie en 1668 pour la somme de 3900 florins de l'époque. À cette date, il était devenu le seigneur de Wansin, Wansineau et Chapeauville, avec tous les droits attachés à ce statut. Il avait le droit d'exercer la haute, moyenne et basse justice et de percevoir des amendes prononcées par la Cour à charge des délinquants. Il était aussi le bénéficiaire d'un très grand nombre d'impôts de toutes

sortes, issus de la féodalité. Le château était occupé par un *censier*, c'est-à-dire par quelqu'un qui payait le *cens* pour pouvoir exploiter les terres agricoles.

Après lui, la seigneurie passa à *Jacques-François Zuallart*, son fils, époux d'*Anne-Thérèse Picquart*. Il mourut en 1702. Les dettes commencèrent alors à s'accumuler et le château se dégrada. En 1710, un compte-rendu d'une visite officielle des échevins de Wansin au château indiquait que les édifices propres à y loger le censier manquaient cruellement, que ceux qui existaient n'avaient été construits que pour y loger le seigneur, que la construction était trop légère pour supporter les produits de la ferme. Il n'existait pas de greniers si bien que le censier avait dû utiliser la chambre du seigneur pour y entreposer ses grains et d'autres produits de la ferme. Les bâtiments avaient tellement souffert que les murs étaient troués et que des pierres susceptibles de soutenir des arcs étaient cassées. La grande tour, fendue de haut en bas, menaçait ruine.

La même année, la grange fut rebâtie ; des étables, écuries, bergeries et porcheries, couvertes d'un toit de chaume, furent réédifiées. Une brasserie fut construite sur un terrain communal en face du château ; le ruisseau fut détourné dans le but d'aménager

un vivier pour y élever truites et autres poissons ; 210 arbres fruitiers furent plantés dans le verger.

Les biens de la famille *Zuallart*, grevés d'hypothèques, finirent par être saisis en 1720 et passèrent à *Philippe Balthasar de Villers*, seigneur de Pellaines, vicomte de Tisquem, époux de *Marguerite-Isabelle van der Heyden*.

Le château allait continuer à se dégrader, malgré les efforts consentis pour le consolider. En 1751, les fondations du château, tant en dehors qu'en dedans, étaient en mauvais état et détériorées. En 1774, la voûte de la cave s'écroula et fit tomber le mur de séparation entre le vestibule et la cuisine.

Pressées par des besoins d'argent, la veuve de *Philippe de Villers* et leurs filles vendirent la seigneurie de Wansin, Wansineau et Chapeauville, en 1777, à *Charles Vincent Joseph de Le Gros*, seigneur de Marchevelette. Ce fut le dernier seigneur de Wansin.

Le Comté de Namur fut réuni à la France républicaine le 17 juillet 1794 : tous les privilèges seigneuriaux, fiscaux et nobiliaires furent supprimés. Entre-temps, l'ancien château avait été démoli, un nouveau logis avait pris sa place. Dans la deuxième moitié du

19^e siècle furent construits les bâtiments actuels de la ferme, autour d'une cour pavée.



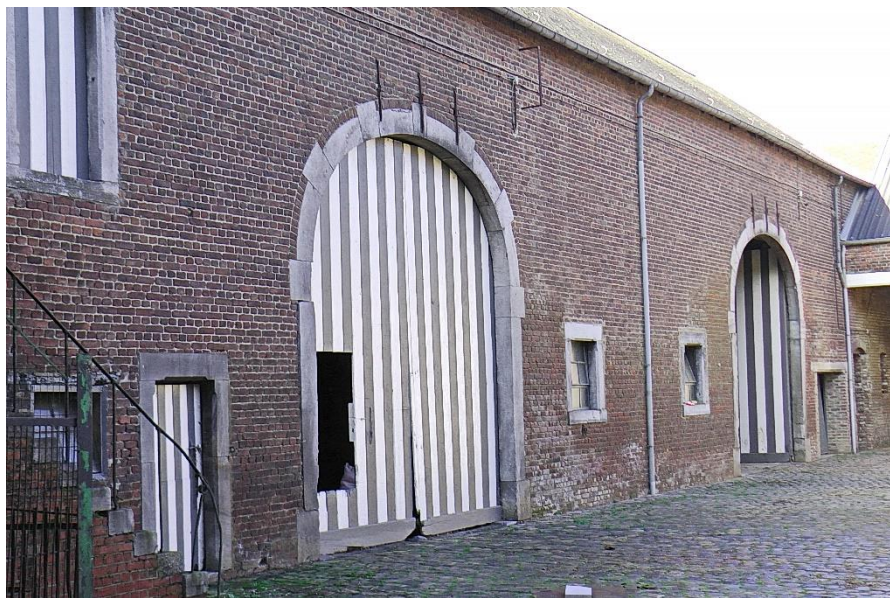
Le côté nord, au fond de la cour, est fermé par une aile d'étables sous fenils, en briques avec encadrements des portes, fenêtres et gerbières en pierre calcaire. Un passage charretier s'ouvre dans la première travée à gauche. Le toit est constitué de tuiles grises en S.



Le côté oriental, à droite, relie l'aile précédente au corps de logis. Il s'agit encore d'une aile d'étables sous fenils. Le toit est cette fois constitué de tuiles rouges en S. Les encadrements rectangulaires des portes, fenêtres et gerbières sont toujours en pierre

calcaire. Le millésime 1883 encadre le monogramme CD, au-dessus de la porte centrale.

De l'autre côté de la cour, une ancienne grange en briques, présente deux portails sous des arcs en anse de panier, à claveaux passant un sur deux, en pierre calcaire. Le toit est cette fois en éternit. Les baies rectangulaires sont en pierre calcaire.



La grange est particulièrement impressionnante lorsqu'on l'observe depuis la rue de Wavre. Côté extérieur, elle présente également deux portails sous arc en anse de panier, à claveaux passants un-sur-deux.



Le quatrième côté est occupé par le logis, qui conserve d'importants éléments de la première moitié du 18^e siècle.



Il est constitué de briques, pierre calcaire et pierre de Gobertange. Le toit est en plaques d'éternit. Du côté rue, la façade présente quatre travées sur deux niveaux. La partie gauche, qui ressort légèrement, comprend à l'étage deux fenêtres à croisée, à piédroits chaînés, en pierre de Gobertange, sous un arc de décharge en briques. Elles datent de la première moitié du 18^e siècle. Dans la partie droite, les deux fenêtres

plus récentes sont encadrées de pierre calcaire, sous des arcs de décharge en briques.



Au rez-de-chaussée, l'encadrement en pierre calcaire de la porte est rectangulaire et date du 19^e siècle. Par contre, les fenêtres ont été percées au 20^e siècle et ne présentent pas d'encadrement calcaire. Les baies de l'aile droite ont été transformées et il reste des traces de percements anciens, notamment des fragments de baie rectangulaire en calcaire sur piédroits chaînés au rez-de-chaussée. La partie droite est construite sur un soubassement biseauté en silex, surmonté d'un cordon larmier en calcaire.



L'entrée dans la cour se fait par un passage charretier situé dans l'axe de celui situé dans le bâtiment des étables du fond de la cour, à la gauche du logis.



Côté cour, le logis en L est flanqué dans l'angle de la cour d'une tourelle carrée en briques. Le toit est en éternit. La tour est décorée d'une niche néo-gothique datée de 1883, en pierre calcaire, sur montants chaînés, abritant une statue. Les trous de boulins sont en pierre de Gobertange.



L'aile sud de deux niveaux est percée irrégulièrement de baies hétéroclites : au rez-de-chaussée, on observe deux portes à encadrement rectangulaire en calcaire datant du 19^e siècle et des fenêtres percées au 20^e siècle. À l'étage, la partie en briques plus claires est la plus ancienne : elle comprend une fenêtre à croisée de la première moitié du 18^e siècle, semblable aux fenêtres de même type dans la façade à rue. À droite, une petite baie rectangulaire est encadrée de pierres de Gobertange, avec montants chaînés, et l'appui est en pierre calcaire.



La façade présente de nombreuses ancrs en S ou droites. Ces ancrs ont pour but d'assurer la stabilité du bâtiment. *L'ancre de façade* est l'extrémité d'une barre de fer, le *tirant*, destinée à empêcher l'écartement de deux murs opposés.



Du côté gauche, l'extension du logis est pratiquement masquée par la tourelle. Du côté rue, la façade repose sur un soubassement biseauté en silex, surmonté d'un cordon larmier en calcaire et est percée de deux baies rectangulaires en calcaire du début du 19^e siècle.

La ferme est toujours en activité de nos jours et se consacre à la culture de céréales, de betteraves et de légumes, ainsi qu'à l'élevage de bovins blancs bleus belges. Elle est exploitée par M. Philippe Leurquin.

WANSIN

La vallée du ruisseau de Wansin

La rue de la Drève est la longue rue de la vallée qui longe le ruisseau de Wansin et qui relie l'ancien hameau de Chapeauville (ferme du Tchestia) à l'ancien hameau de Wansin (rue du Warichet).



Au coin de la rue de la Drève et de la rue de Wavre, en face de la ferme du Tchestia, se dresse le calvaire érigé en 1950. La statue du Christ est l'œuvre de M. Zogneri de Liège, la croix a été construite par Emile

Damoiseau et l'ensemble a été mis en place sur le terrain de M. Gaston Delfosse-Libin par Ferdinand Dupont. Le monument a été restauré grâce aux soins de la commune il y a quelques années.



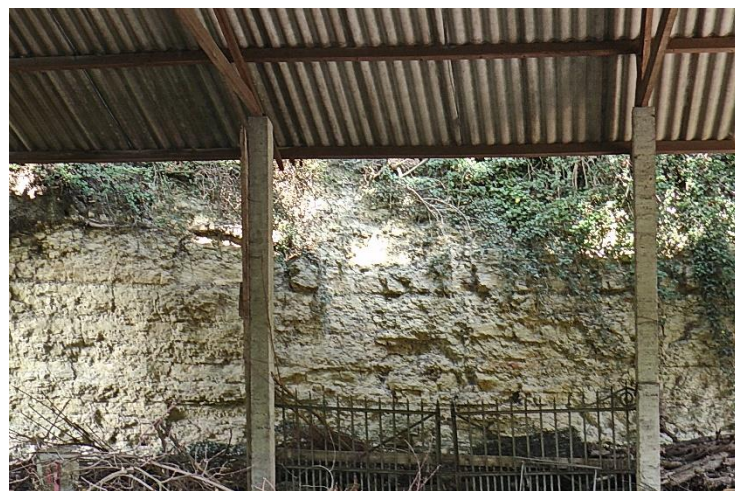
L'impasse qui monte à l'assaut du talus, à l'arrière du calvaire, est intéressante à plusieurs titres.



Dans le haut de la rue, des affleurements de tuffeau de Lincent sont omniprésents.



Ils peuvent même prendre l'allure d'une muraille.



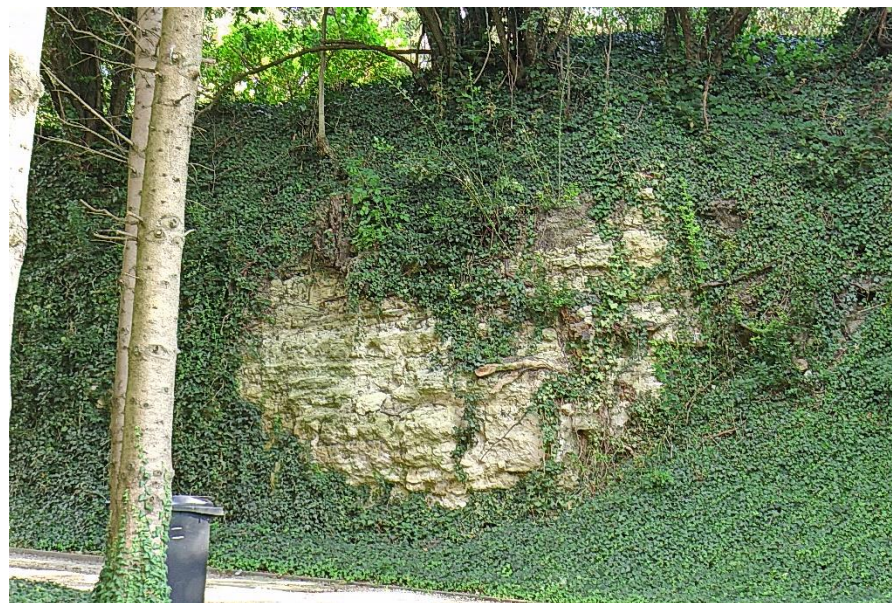
Cette roche a servi de matériau de construction entre autres dans la maison du bas de la rue.



Il y règne de plus un microclimat qui permet la croissance de palmiers dans les jardins.



Tout au long de la rue de la Drève, d'autres affleurements restent visibles, notamment dans le chemin d'accès à une propriété située au-dessus de la vallée.



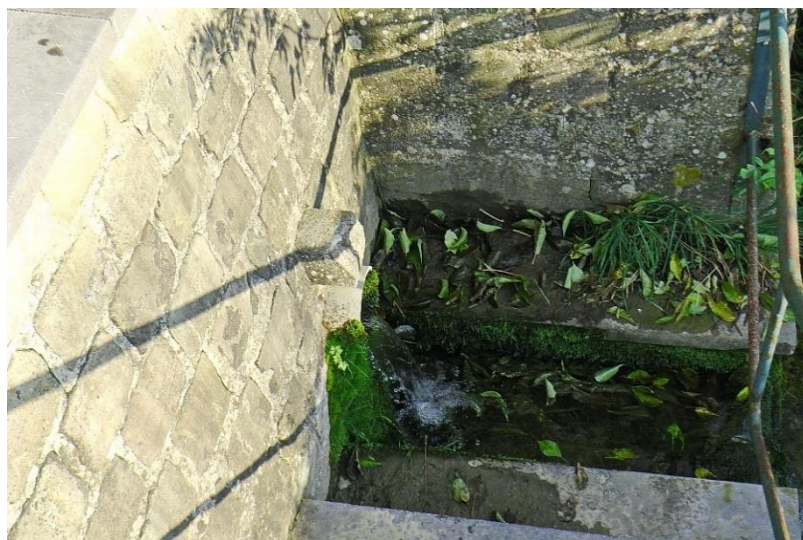
Peu après le carrefour avec la rue Permanne qui conduit à l'église se trouve cette ancienne petite ferme en long, bien entretenue. Pendant longtemps, elle fut le magasin du village et sa boulangerie, connue sous le nom de *Maison Doucet*.



Sainte-Apolline. Un peu plus bas, une fontaine a été restaurée par la Région Wallonne en 1990-1991. C'était autrefois un des points d'eau utilisé par les habitants du village. L'eau alimentaire n'y a été installée qu'en 1957.

Un peu plus loin, une petite maison remarquablement fleurie pourra retenir l'attention.

À proximité, les eaux de nombreuses sources rejoignent le ruisseau, entre autres celles de la fontaine



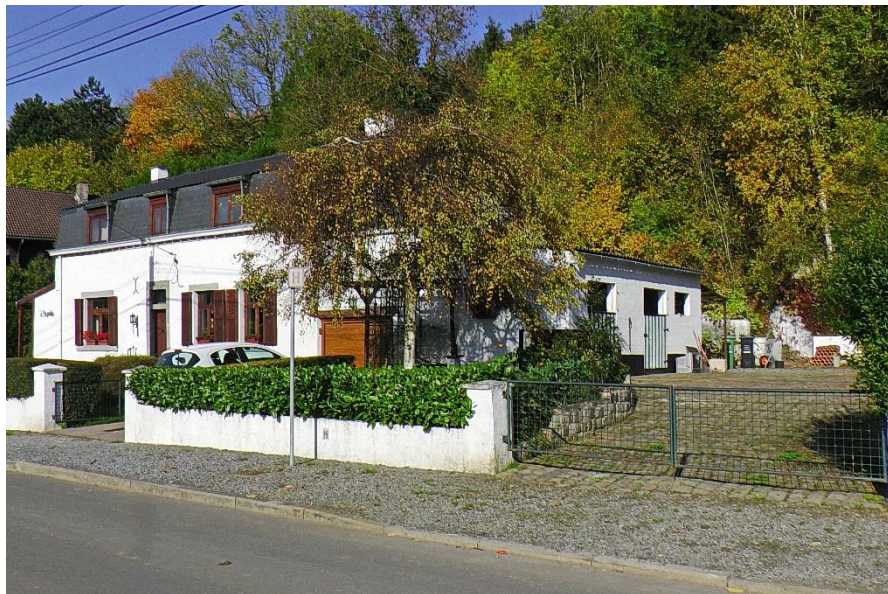
La construction voisine couverte de vigne vierge est éclatante en automne.



Autrefois, à proximité, plusieurs moulins à eau étaient installés sur le ruisseau de Wansin. Les murs qui encadraient le ruisseau à cet endroit sont encore visibles. Il s'agissait d'un moulin à huile et d'une batterie de chanvre.

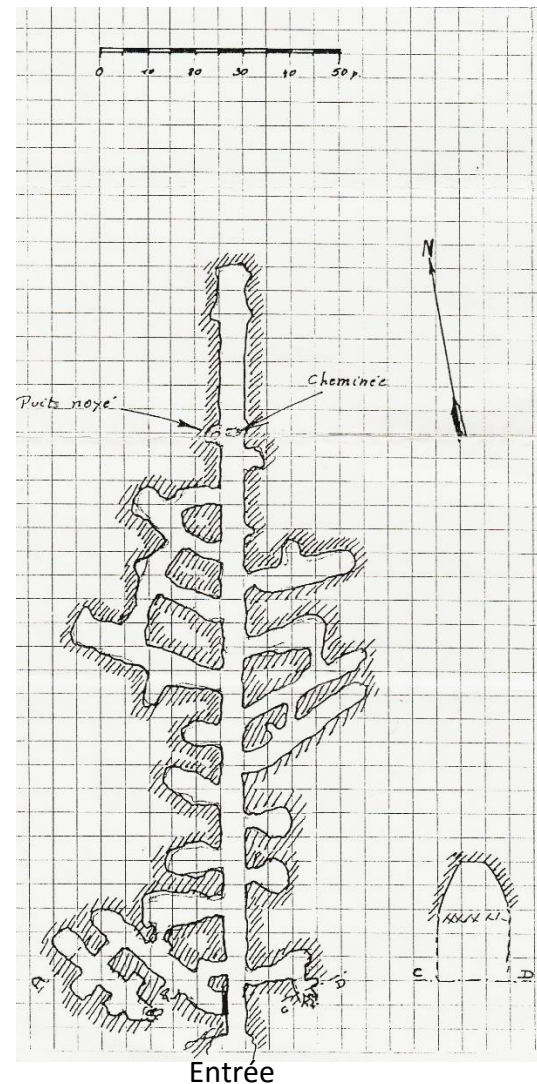


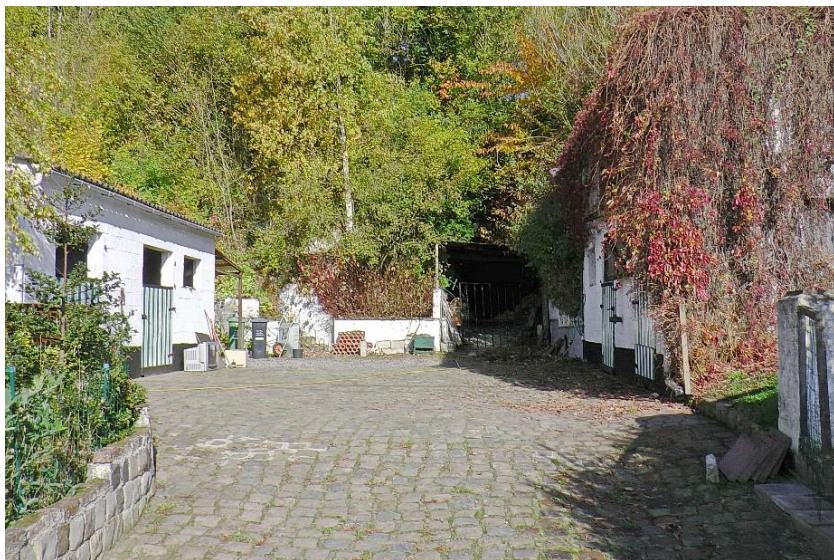
La maison du numéro 15 est également bien aménagée et entretenue, dans son écrin de verdure.



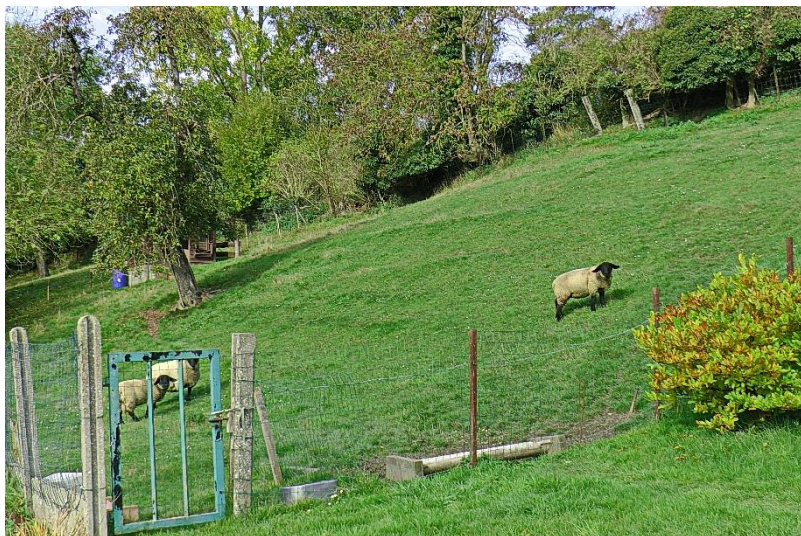
Dans son jardin se trouve à l'arrière le vestige d'un ancien lieu d'extraction de craie : il s'agit d'une carrière creusée dans le flanc de la colline, qui a servi autrefois de champignonnière. Les tunnels s'étendaient jusque sur une distance de 4 km, mais il ne reste plus accessible aujourd'hui qu'une galerie de 160 m, avec divers embranchements, mais dont la visite peut être dangereuse à cause des possibilités d'éboulements. Une espèce rare de chauve-souris y a trouvé refuge. En voici

le plan tel qu'il a été établi par l'institut des Sciences naturelles de Belgique.





Les prés en pente de la rive droite donnent une petite impression de montagne à cet endroit. Ils font le bonheur d'un petit groupe de moutons. Leur nombre ne permet pas d'imaginer les grands troupeaux de moutons qui parcouraient autrefois les campagnes sur les terrains laissés en jachère.



Le chalet en bois au fond de la rue renforce encore l'idée de montagne.

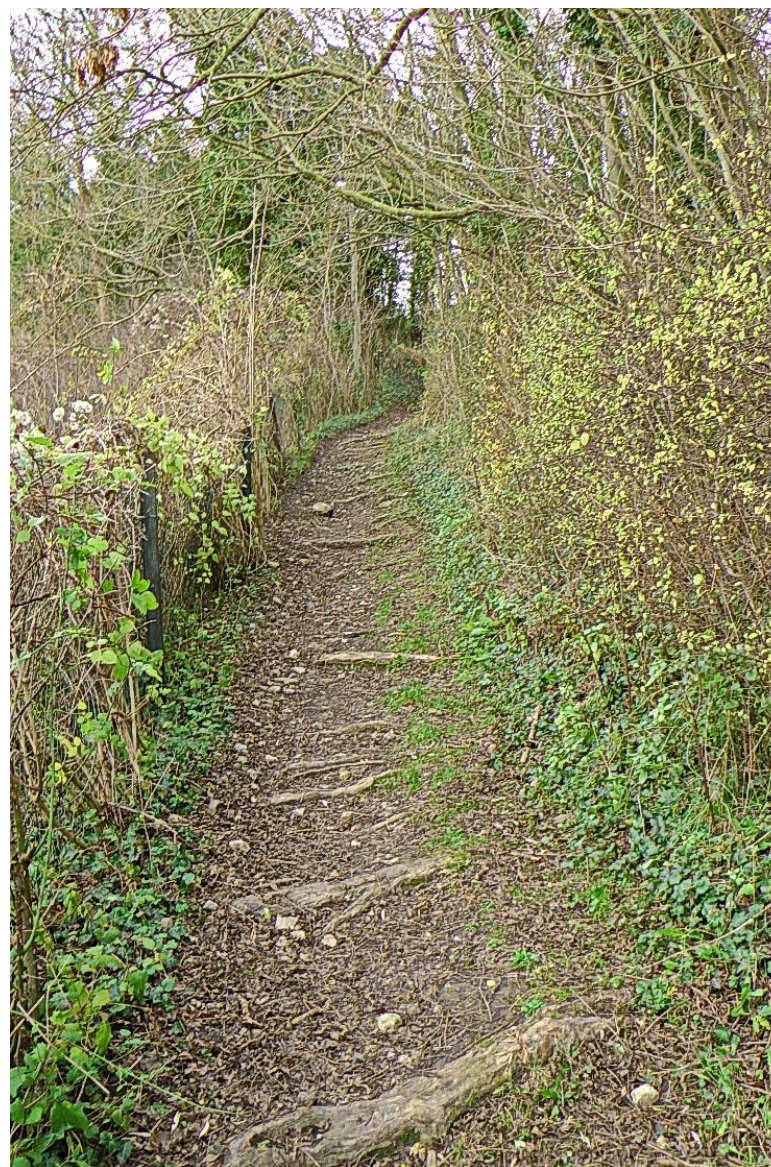
L'étroite rue des Monts, à droite avant la traversée du ruisseau, conduit à une belle promenade arborée peu courante dans la région de Hannut.





Au bout de la rue s'ouvre un chemin, d'où se détache bientôt un sentier vers la droite. Le chemin tout droit permet d'accéder à l'endroit où se dressait autrefois un moulin à farine, à un endroit où coulait le ruisseau (il a aujourd'hui été dévié).

Par contre, le sentier qui s'élève vers le plateau conduit au lieu-dit *Les Monts* où se trouvaient les carrières (à ciel ouvert) de silex datant de la fin du néolithique. Le sentier même est jonché de nombreuses pierres contenant des silex.





La promenade vers la gauche passe par le lieu-dit *Le Paradis* et, redescendant dans la vallée, conduit à la limite nord de l'ancienne commune de Wansin à l'ancien moulin d'*Audince* (on écrit aussi *Audence*).

Son origine remonte au 15^e siècle. Il tire son nom d'un petit ru, affluent du ruisseau de Wansin. Autrefois, le ruisseau de Wansin ne longeait pas la rue d'Orp à cet endroit, mais faisait un grand coude vers l'actuelle station de captage de la Société Wallonne des Eaux d'Orp-le-Petit. Un bief, aujourd'hui disparu, alimentait le moulin. C'était un moulin à farine. Il diminua d'im-

portance à la suite du tremblement de terre du 18 septembre 1692. Le débit du ruisseau se réduisit à un sixième de ce qu'il était auparavant, si bien que le moulin devint inutilisable. Le bâtiment actuel, en briques peintes et calcaire, date du 19^e siècle. C'est aujourd'hui une propriété privée.



Plus en amont sur le ruisseau, sur la rue d'Orp, se trouve aujourd'hui la station d'épuration traitant les eaux usées de Thisnes et de Wansin, qui a été mise en service en 2014. Elle est capable de traiter les eaux usées de 5 000 équivalents-habitants, et évite la pol-

lution de l'Absoul, du ruisseau de Wansin, de celui du
Henri-Fontaine et de la petite Gette.



WANSIN

Le Cherra

Située au sud de la rue de Wavre, en face de la ferme du Tchestia, la rue du Cherra comprend quelques petites fermes et des maisons du 19^e et du 20^e siècle, qui ont souvent été restaurées avec goût. De nouvelles constructions récentes ont été ajoutées dans la zone d'habitat.



Le ruisseau de Wansin prend sa source au-delà des dernières maisons de la rue, dans un bosquet situé en contrebas. À droite, à une centaine de mètres

après le carrefour de la rue de Wavre, la ruelle se transforme en un agréable chemin creux aux talus arborés.



À la fin de celui-ci, plusieurs vues caractéristiques du paysage hesbignon sont observables sur les villages de Wansin, Merdorp, Thisnes, Petit-Hallet et sur un captage d'eau servant à l'irrigation des terres. Plus loin vers Merdorp, voici des zones où aucune habitation ni aucun arbre n'arrêtent la vue. C'est l'*openfield* qui caractérise les campagnes hannutoises.



WANSIN

Bâtiments remarquables des 18^e, 19^e et 20^e siècles

À proximité du Cherra se trouve l'impasse Mottet. Au numéro 1 de la rue se trouve l'ancienne forge du village, qui au 19^e siècle appartenait à Gilles Dubois, maréchal ferrant de Thisnes. Le dernier exploitant de la forge était Monsieur Gerbehaie. Après son décès vers 1960, le bâtiment a été fortement remanié puis a servi de café pendant quelques années. Actuellement, il sert de maison d'habitation.



Au numéro 3 de la rue se trouve une ancienne ferme en long datant de la fin du 18^e siècle.



Au centre se dresse le logis de deux travées sur deux niveaux, sous un toit de tuiles grises. La façade est cimentée et peinte en blanc. Elle est percée de baies en pierre calcaire. La porte d'entrée à linteau échancré et traverse, date du 3^e tiers du 18^e siècle. Elle est flanquée à droite d'une fenêtre à meneau (séparation ver-

ticale en pierre). L'étage a été remanié au 20^e siècle.



À gauche se trouve une ancienne étable, dont la façade est également cimentée et peinte en blanc. Elle est ouverte d'une porte-fenêtre rectangulaire en calcaire et d'une fenêtre pastichant celle du logis. Le toit est également en tuiles grises et présente deux ouvertures de type « velux ». À droite s'élève une ancienne grange partiellement en silex, sous un toit de tuiles rouges.

Rue du Warichet, au numéro 6, est érigée, isolée en bordure d'une prairie, une belle maison de plan rec-

tangulaire en briques et calcaire. Il s'agit de l'ancienne ferme Pauly. Sa façade principale donne sur la prairie, la façade arrière est visible depuis la rue. Son toit est en plaques d'éternit.



La façade principale, tournée vers l'est, comporte cinq travées sur deux niveaux, sur de hautes caves percées de jours rectangulaires. La porte centrale rectangulaire en calcaire donne sur un perron de six marches. Elle est millésimée 1806 au linteau. Les fenêtres sont rectangulaires en pierre calcaire. Sous le toit, des trous de boulins en calcaire, permettent de placer des pièces d'échafaudages.



La façade ouest, tournée vers la rue du Warichet, comporte seulement quatre travées sur deux niveaux.

Une annexe servant de garage a été construite du côté droit (de la façade principale).

Rue d'Orp, au numéro 13, est érigée l'ancienne petite ferme Requette, clôturée de hauts murs de briques, qui conserve, parmi des bâtiments largement remaniés, un logis de trois travées sur deux niveaux, qui date du début du 19^e siècle.



La maçonnerie est en briques et les baies rectangulaires sont en calcaire. Des jours de cave oblongs en calcaire sont bien visibles. La porte rectangulaire donne sur un perron d'une marche. Le toit est en tuiles rouges.



En face, au numéro 14 de la même rue, s'élève la ferme de Bernard Driessens. Les propriétaires précédents étaient les Gossiaux-Belleavoine. Elle présente un ensemble de bâtiments relativement homogènes en briques et calcaire, qui datent de la deuxième moitié du 19^e siècle.



Côté rue, elle s'ouvre par un portail à refends (c'est-à-dire dont les joints en creux ont volontairement été accentués pour créer un effet décoratif) en calcaire présentant un arc en anse de panier à clé moulurée. Le mur est paré d'une frise en briques, sous la gouttière.

À gauche du portail, en saillie se trouvent d'anciennes porcheries et étables dont les murs sont aveugles côté rue. Le toit est en éternit et en tuiles en S.



Au-delà, l'aile orientale est occupée par un vaste bâtiment rectangulaire sous un toit d'éternit abritant la grange et une étable. Les portails de la grange présentent des arcs de briques ; l'étable s'ouvre par des baies rectangulaires en calcaire.



Le fond de la cour pavée est dominé par le logis de deux niveaux et trois travées. Au centre, la porte rectangulaire, encadrée de pierre calcaire, donne sur un perron de quatre marches et se trouve dans une partie de la façade légèrement en saillie sur les deux niveaux. Elle est encadrée de part et d'autre d'une grande fenêtre rectangulaire refaite. L'étage comporte cinq fenêtres rectangulaires à encadrement calcaire et appuis saillants. Le toit est en éternit ondulé. Le logis est encadré d'étables et de l'ancien fournil : les baies rectangulaires en calcaire sont partiellement refaites.



De vastes étables sous fenils ferment la cour du côté ouest, à droite de l'entrée. Les murs donnant sur la cour sont percés de baies hétéroclites, dont certaines sont rectangulaires et en pierre calcaire.

Les murs donnant sur l'extérieur présentent six jours rectangulaires en calcaire. Le toit est aussi en éternit ondulé.



WANSIN

Bibliographie

Livres

Architecture rurale de Wallonie. 1989. *Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut*. Pierre Mardaga, Liège, 234 p.

Delooz R. 2006. *Hannut et ses villages*. R. Delooz, Lonzée, 178 p.

Jespers J.-J. 2011. *Le nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*. Racine, Bruxelles, 750 p.

Ministère de la Région wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement, Division des Monuments, Sites et Fouilles. 1994. *Le patrimoine monumental de la Belgique, vol. 18/2 : Wallonie, Province de Liège, Arrondissement de Waremme*. Pierre Mardaga, Liège., 360 p.

Ouvrage collectif. *Croquis panoramique de Hannut*. S.I. Hannut, Hannut, 90 p.

Articles divers

Paquot Michel. 2003. *Wansin dans le Comté de Namur*. Saint-Servais. Brochure.

Peuskens N. (Curé) 1945-1952. *Notices pour l'histoire de la paroisse et de la Commune*. Notes manuscrites.

Peuskens N. (Curé) 1945-1952. *Registre de la Paroisse*. Notes manuscrites.

Sites WEB

Académie de Besançon, 2016. *Quelques traces du Cénomaniens*. <http://svt.ac-besancon.fr/quelques-traces-du-cenomanien/>, consulté en septembre 2016

Boulvain F et Pingot J.L. 2016 *Une introduction à la géologie de la Wallonie*. Université de Liège. <http://www2.ulg.ac.be/geolsed/geolwal/geolwal.htm>, consulté en septembre 2016

CPDT. 2013. *L'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon*. <http://cpdt.wallonie.be/fr/content/les-plateaux-braban%C3%A7-et-hesbignon>. 2015, pp. 30-111

Institut Royal du Patrimoine Artistique. 2008. BALaT (bases de données). http://balat.kikirpa.be/photo_print.php , consulté en novembre 2015.

Wikipédia. 2015. Sainte Apolline. https://fr.wikipedia.org/wiki/Apolline_d'Alexandrie , consulté en décembre 2015.

Remerciements

Ce dossier n'aurait pas vu le jour sans le concours de nombreuses personnes qui ont bien voulu donner de leur temps pour chercher et fournir de la documentation, relire les textes, donner des conseils, prodiguer des encouragements... Grand merci à tous, et en particulier à Mmes Claudine Dehopré-Wauthier et Marthe Moureaux, ainsi qu'à MM. René Begon, Eric Bidaine, Philippe Leurquin, Michel Paquot, Hélié Père, Daniel Vanderslycken et Olivier Vopat.

Votre avis nous intéresse

Si vous désirez nous faire part de votre réaction après la lecture de ce dossier, si vous avez des renseignements complémentaires à nous transmettre, ou si vous avez décelé une erreur, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous envoyant un mail à info@letourdesvillageshannut.be.

Un grand merci d'avance.



